



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 1812

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie s'il peut préciser, à l'intention de la représentation nationale, la suite qu'il envisage de réserver à la proposition du Président de la République (Le Monde du 10 mars 1997) tendant à organiser un débat parlementaire relatif aux programmes scolaires, jugés « probablement excessifs ».

Texte de la réponse

L'élaboration des programmes scolaires est une mesure d'ordre réglementaire qui est faite en étroite collaboration avec tous les acteurs du système éducatif. Les textes qui en résultent, fruits d'une longue procédure, sont systématiquement soumis préalablement à l'avis d'instances consultatives, tels le conseil national des programmes et le conseil supérieur de l'éducation, où sont représentés tous les agents qui concourent à leur mise en oeuvre. Il n'en reste pas moins vrai que la refonte et la rénovation des programmes sont au coeur des priorités de la politique que le Gouvernement entend mener en matière d'éducation. C'est la raison pour laquelle, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a décidé d'organiser une table ronde sur ce sujet qui associeront toutes les parties concernées. Des informations sur l'avancement des réflexions pourront être données lors des éventuelles auditions du ministère de l'éducation, de la recherche et de la technologie, devant la commission des affaires culturelles de la Haute Assemblée.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1812

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 1997, page 2513

Réponse publiée le : 6 octobre 1997, page 3310